

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

RELATIF À LA VILLE ET À LA COHÉSION URBAINE - (N° 1337)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE134

présenté par
M. Pupponi, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 19, substituer au mot :

« construction »,

le mot :

« production ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de coordination.